

# Proposition de PV du Bureau du 07 mars 2017

Présents : Thierry de Noblens, José Cambou, Françoise Blandel, Jérôme Calas et Frédéric Manon;

Excusés : Sylvain Doublet, Renaud de Bellefon (donne pouvoir à Thierry de Noblens), Georges Winter

Invités : Marie-Laure Cambus, Hervé Hourcade

## Points donnant lieu à décision

I.	Adoption des PV de Bureau : .....	2
A.	Adoption du PV du Bureau téléphonique du 21/02/2017 – cf. PJ .....	2
B.	Adoption du PV du Bureau physique du 17/01/17.....	2
II.	Adhésions à FNE Midi-Pyrénées.....	2
III.	Fonctionnement de FNE Midi-Pyrénées.....	2
A.	Fonctionnement fédéral .....	2
1.	Jean-David Abel de FNE.....	2
2.	Renouvellement agrément et habilitation.....	2
B.	Représentations .....	2
3.	CESER.....	2
IV.	Aspects financiers.....	3
1.	Collecte de dons (cf. PJ).....	3
2.	Caisse d'épargne .....	4
3.	Lettre d'affirmation (PJ) .....	4
V.	Action contentieuse (cf. note jointe).....	4
A.	Dossier : recours en annulation et en suspension – dérogation espèces protégées – Val Tolosa (31).....	4
B.	Dossier : assignation – ICPE – société FERROPEM (65) .....	5
C.	Dossier : assignation – ICPE – société SOLEV (46) .....	5
D.	Dossier : plainte – EDF – société EDF - vidange Rioumajou (65) .....	5
VI.	Actions .....	5
A.	Edito Lettre d'info .....	5
VII.	Personnel.....	6
A.	Tableau de suivi des activités de FNE MP (cf. PJ) .....	6
B.	CESER.....	6
C.	Personnel .....	6
I.	Pilotes et référents .....	6
A.	Rappel : pilotes des réseaux thématiques : .....	6
B.	Référents transversaux : .....	6

II. Personnel .....	6
A. Equipe salariée .....	6

## Points donnant lieu à décision

### I. Adoption des PV de Bureau :

#### A. Adoption du PV du Bureau téléphonique du 21/02/2017 – cf. PJ

**Le Bureau adopte le PV du 21 février, sous réserve des modifications demandées.**

#### B. Adoption du PV du Bureau physique du 17/01/17

**Le Bureau adopte le PV du 17 janvier, sous réserve des modifications demandées.**

### II. Adhésions à FNE Midi-Pyrénées

Pas de nouvelle adhésion

### III. Fonctionnement de FNE Midi-Pyrénées

#### A. Fonctionnement fédéral

##### 1. Jean-David Abel de FNE

Retour de José et Thierry sur la venue de Jean-David Abel, membre du Bureau de FNE le 22 février 2017 à Toulouse.

##### 2. Renouvellement agrément et habilitation

L'agrément au titre de la protection de l'environnement nous permet notamment d'ester en justice, et d'être présent dans des commissions consultatives. L'habilitation nous permet de pouvoir accéder aux commissions consultatives, dont le CESER.

En 2017 FNE Midi-Pyrénées doit procéder au renouvellement de son agrément protection de l'environnement, et de son habilitation à siéger dans les commissions. Parallèlement FNE LR souhaite également demander une demande d'agrément.

Il semblerait d'après les échanges entre FNE et le Ministère que les règles de demande d'agrément ou de renouvellement ne se soient pas assouplies compte tenues de la fusion des Régions. En effet, nous devons justifier de notre action sur l'ensemble du territoire régional. Nous espérons une instruction Ministérielle émanant d'un prochain rendez-vous entre FNE et Ségolène Royal permettant de débloquer les situations dans la majorité des fédérations régionales du mouvement. Hervé devrait constituer le dossier dès le mois de mars afin d'anticiper, mais nous attendrons avant envoi d'avoir le retour (feu vert espéré) de FNE pour mieux étayer notre dossier.

**Le Bureau prend acte de ces informations, et José Cambou et Marie-Laure Cambus apporteront des éléments complémentaires permettant**

#### B. Représentations

##### 3. CESER

La présente mandature du CESER se termine au 31/12/2017. Dès le 12 janvier c'est un nouveau CESER qui sera composé, avec moins de conseillers qu'actuellement (219 postes issus de la somme des 2 CESER Midi-Py et Languedoc- Roussillon vers 170 postes représentatifs de la région). Il faut donc anticiper ce fait, et préparer dès à présent le renouvellement de FNE MP dans cette instance.

Il semblerait que le calendrier opportun à suivre serait :

- Printemps – préparation courrier de FNE MP au Préfet (présenté au prochain Bureau)
- Juillet – envoi courrier au Préfet pour demander à ce que FNE MP soit nommé en tant que structure environnementale au sein du 3 e collège
- Aout- Septembre – demande de rendez-vous avec le Préfet
- Fin aout - Septembre : RDV avec Préfet
  - o Septembre la liste des structures composant le CESER devait être stabilisée avec la sortie d'un premier arrêté
- 3e trimestre : courrier proposition représentant(e) de FNE MP
  - o Fin d'année l'arrêté de composition nominatif du CESER devrait paraître
- Parallèlement il est proposé de se positionner en tant que Président(e) de la commission environnement (meilleure visibilité de la structure, présence en Bureau et en conférence des Présidents pour pouvoir mieux faire percoler l'environnement dans la vie du CESER).
  - o Echanges au 2d semestre avec le Vice-Président en charge du 3 e collège (auquel nous sommes rattaché)
  - o Echanges avec le Président du CESER pour présenter notre motivation.

**Le Bureau acte ce calendrier et les échange sur cette stratégie.**

#### **IV. Aspects financiers**

##### **1. Collecte de dons (cf. PJ)**

Suite à la demande du Bureau, les investigations sur les différents procédés d'appels à dons a été poursuivi. HEOH, une jeune entreprise française propose plusieurs solutions qui pourraient être facilement adaptées à FNE Midi-Pyrénées :

Collecte de dons sur terminal de paiement : Good transaction (cf. note jointe)

<https://www.youtube.com/watch?v=fBIFYeOLFY>

- Collecte via campagne de SMS
- Collecte via campagne tweeter
- Bornes de dons sans contact

Il est proposé au Bureau d'expérimenter dans un premier temps la 1<sup>er</sup> solution (good transaction) dans des restaurants Toulousains. Une liste de 8 restaurants est proposée ici afin de lancer rapidement la prospection :

- Restaurants bio :
  - o La belle verte
  - o Le Petit Ogre

- Saveurs Bio
- Restaurants ayant expérimenté le gourmet bag :
  - Chez Yannick
  - Les salles gosses
  - Le 1000 gênes
  - Le Saint Sauvage
  - Le Louchebem
- Selon le temps restant, cette expérimentation pourrait être proposée également aux biocoop de l'agglomération Toulousaine, à ombre Blanche (librairie) et au magasin de déco qui propose des produits issus de matières recyclées de créateurs Toulousains notamment (Slow concept).

Pour ce faire, vous trouverez en pièces jointes :

- La plaquette HeoH
- La convention "HeoH/Associations"
- Les documents à fournir pour notre Comité de Déontologie
- La convention "HeoH/commerçants"

**Il est demandé au Bureau :**

- 1- Le Bureau donne son accord pour expérimenter ce dispositif**
- 2- Le Bureau donne son accord, dans le cadre d'une expérimentation, de mandater Marie-Laure Cambus pour lancer la prospection et la mise en œuvre de cette opération,**
- 3- Le Bureau valide l'organisation d'une session de formation à destination des bénévoles intéressés en octobre afin de former des ambassadeurs de ce dispositif.**

## **2. Caisse d'épargne**

En 2014 FNE Midi-Pyrénées a ouvert un compte courant auprès de la caisse d'épargne suite à l'attribution d'un don de la fondation Ecureuil Solidarités. Ce compte tourne au ralenti et génère des frais de gestion.

**Le Bureau acte la fermeture de ce compte courant, et de conserver uniquement le livret A (comme historiquement) à la caisse d'épargne.**

## **3. Lettre d'affirmation (PJ)**

Comme chaque année, dans le cadre de la mission de la commissaire aux comptes, il est demandé au Président de signer la lettre d'affirmation en PJ (lettre type).

**Le Bureau valide cette lettre.**

## **V. Action contentieuse (cf. note jointe)**

**A. Dossier : recours en annulation et en suspension – dérogation espèces protégées – Val Tolosa (31)**

**Le Bureau donne son accord pour :**

- déposer une requête en annulation et le cas échéant une requête en référé suspension à l'encontre de l'arrêté portant dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées dans le cadre de la réalisation du centre commercial Val Tolosa, devant le tribunal administratif de Toulouse ;
- mandater Maître Alice TERRASSE dans ce dossier et dans les suites éventuelles à lui donner, si les intérêts de la fédération étaient méconnus.

**B. Dossier : assignation – ICPE – société FERROPEM (65)**

Le Bureau donne son accord pour :

- assigner la société FERROPEM devant le tribunal d'instance de Tarbes en lui demandant réparation de notre préjudice moral ;
- mandater le Président de FNE Midi-Pyrénées, Thierry de NOBLENS son Président et Hervé HOURCADE le juriste, conjointement ou séparément dans ce dossier et dans les suites éventuelles à lui donner, si les intérêts de la fédération étaient méconnus.

**C. Dossier : assignation – ICPE – société SOLEV (46)**

Le Bureau donne son accord pour :

- assigner la société SOLEV devant le tribunal d'instance de Cahors en lui demandant réparation de notre préjudice moral ;
- mandater le Président de FNE Midi-Pyrénées, Thierry de NOBLENS son Président et Hervé HOURCADE le juriste, conjointement ou séparément dans ce dossier et dans les suites éventuelles à lui donner, si les intérêts de la fédération étaient méconnus.

**D. Dossier : plainte – EDF – société EDF - vidange Rioumajou (65)**

Le Bureau donne son accord pour :

- porter plainte contre la société EDF unité de production Sud-Ouest pour pollution des eaux superficielles et le cas échéant, se constituer partie civile devant le tribunal correctionnel de Tarbes ;
- mandater le Président de FNE Midi-Pyrénées, Thierry de NOBLENS son Président et Hervé HOURCADE le juriste, conjointement ou séparément dans ce dossier et dans les suites éventuelles à lui donner, si les intérêts de la fédération étaient méconnus.

**VI. Actions**

**A. Edito Lettre d'info**

Pour la lettre d'info du mois de mars, il est proposé au Bureau de rédiger un édito qui pourrait porter sur :

- Invitation à l'AG
- Invitation à la projection du film sur la Mine de Salau
- Petit résumé de l'année 2016 (synthèse du rapport moral).

**Thierry de Noblens va proposer un texte pour le 15 mars.**

## VII. Personnel

### A. Tableau de suivi des activités de FNE MP (cf. PJ)

Dans le cadre du tuilage réalisé avec Hervé, un tableau de suivi sur l'année est en cours de réalisation, il est encore inachevé dans la projection financière (dernière ligne), mais donne un bon aperçu du fonctionnement de l'association et des points de vigilance à avoir. Ce tableau de suivi est évidemment amené à évoluer dans le temps.

**Il est demandé au Bureau de prendre acte de ce document, et au besoin de l'amender.**

## Points d'information

### B. CESER

### C. Personnel

## I. Pilotes et référents

### A. Rappel : pilotes des réseaux thématiques :

- Eau : Sabine Martin
- ADT : José Cambou
- Risques : José Cambou
- Agriculture : Sylvain Doublet
- Nature et biodiversité : Jérôme Calas (après échange avec Pascale Mahé, peut-être faudrait-il réaliser un binôme ?)
- Déchets : /
- Energie Climat : en intérim le binôme Alain Pouget/ Frédéric Manon
- Forêt : Philippe Falbet

### B. Référents transversaux :

- Education à l'environnement : Georges Winter
- Vie Associative : Wilfried Dondaine

## II. Personnel

### A. Equipe salariée

Nom	Poste	Type de contrat	Indice	Commentaire
Cambus Marie-Laure	Directrice	CDI	446	En congé maternité en 2017 (vraisemblablement de début mai à fin aout)
Carlot Aurore	Chargée de mission eau	CDI	356	En congé sabbatique en 2017

Hourcade Hervé	Juriste	CDI	358	En remplacement du congé mat de la directrice en 2017
Emilie Marsaud	Chargée de mission	CDI / CAE	292	En poste depuis le 27/10/14
Léonie Bouché	Secrétaire	CDI/ CAE	259	En poste depuis le 01/10/14
Philippe Falbet	Observatoire des forêts Commingeoises	CDD – CUI- CAE	245	En poste depuis le 01/07/2015 à 20h/semaine
Corentin Mélé	Chargé de mission Eau	CDD 13 mois	300	En poste depuis le 02/01/17
Suzanne Paradis	Volontaire animation	Service civique		En poste depuis début septembre
Benjamin Prenvielle	Volontaire bonnes pratiques	Service civique		En poste fin octobre

### **Point soumis à échanges et débats.**

Action Tisseo - révision du PDU - Frédéric Manon sera présent lors de La Réunion à Chastanet, il s'appuiera sur la contribution réalisée par José Cambou et présenté lors du dernier Bureau.

Linky - Fred Manon a participé la semaine dernière à une réunion organisée par l'association STOP Linky. Des éléments ont interpellés Fred Manon, il se propose de reprendre le papier réalisé par ECCLA en intégrant des éléments complémentaires. José propose de parler plus globalement de compteurs communicants, elle invite Fred Manon à regarder le rapport de l'ANSES sur les compteurs communicants, pour récupérer les informations techniques complémentaires.